

**Jubilez, criez de joie. Acclamez le Dieu trois fois saint !
Venez le prier dans la paix, témoigner de son amour.
Jubilez, criez de joie pour Dieu notre Dieu.**

Entrée : Louez le Dieu de lumière, Il nous arrache aux ténèbres.
Devenez en Sa clarté des enfants de la lumière.
2- Ouvrez-vous, ouvrez vos cœurs au Dieu de miséricorde.
Laissez-vous réconcilier, laissez-vous transfigurer.
3- Notre Dieu est tout amour, toute paix, toute tendresse.
Demeurez en Son amour, Il vous comblera de Lui !

Communion : **Seigneur Jésus, je te cherche
Car je veux devenir ton ami.
Seigneur Jésus, je te cherche
Dans la lumière et dans la nuit.**

1 Je te cherche sur ma route,
Impatient de vérité.
Et je me mets à l'écoute
Car tu marches à mes côtés.

4 Je me tiens en ta présence,
Soutenu par ton Esprit.
Et je comprends en silence
Que toi seul es notre vie !

2 Je te cherche dans la peine,
Je te cherche dans la joie.
Et chaque jour tu m'appelles
A renaître auprès de toi.

5 Je t'attends pour la prière :
Loin de toi, comment chanter
Une louange à ton Père
Qui par toi nous a sauvés ?

3 Je te cherche dans mes frères,
En chacun tu es présent.
Ils sont pour moi ta lumière.
Je te trouve en les aimant.

6 Garde-nous dans l'espérance
D'être un jour tous rassemblés,
De partager ta présence,
Ta joie et ta liberté.

Envoi : Je te louerai Seigneur de tout mon cœur,
Je raconterai toutes tes merveilles, je chanterai ton nom.
Je te louerai Seigneur de tout mon cœur,
Je ferai de toi le sujet de ma joie.

Dieu voit les opprimés, il est leur abri.
Leur refuge au temps des grandes détresses, son nom est leur salut,
Dieu voit les opprimés, il est leur abri.
Il sauve les siens car il est le Dieu Saint, Alleluia !

Seule la fraternité peut accueillir durablement la fragilité

Déclaration du Conseil permanent de la Conférence des évêques de France réuni en juin 2021, à propos du projet de loi révisant les lois de bioéthique en discussion à l'Assemblée nationale.

Le Conseil permanent de la Conférence des évêques de France, réuni les 7, 8 et 9 juin 2021, exprime une fois de plus sa profonde inquiétude devant le projet de loi de bioéthique que l'Assemblée nationale examine en ce moment en troisième lecture. Le socle de la « bioéthique à la française » dont notre pays était si fier est définitivement gommé : la dignité propre à tout être humain – petit et grand – n'est plus le point focal.

Une fois de plus, la loi prétend autoriser des transgressions nouvelles en les « encadrant ». Mais jamais un cadre ne tient. Inéluctablement, il finit par être effacé. Encadrer, c'est autoriser. L'humanité a grandi en s'imposant des interdits : interdit de tuer un innocent, interdit de l'inceste, interdit du vol, interdit du viol. Mêler des cellules humaines et des cellules animales ne peut pas être simplement encadré : ce qui doit être interdit, doit l'être clairement ; ce qui peut être autorisé, doit l'être clairement également. Cela n'est possible qu'en référence à une vision réfléchie de la personne humaine et de sa filiation. Encadrer la recherche sur les embryons humains alors que cette recherche ne sera pas au bénéfice de l'embryon traité, c'est se permettre de les manipuler In comme un simple matériau. C'est se mettre en situation de domination technicienne de ce qui devrait devenir un être humain à part entière.

Comme évêques catholiques, nous ne pouvons que dire à nouveau ce que nous disons depuis des années : la souffrance des personnes qui ne peuvent pas avoir d'enfants doit être accompagnée. Mais plutôt que chercher toujours à étendre la domination des humains sur leurs propres commencements, nos efforts doivent d'abord porter sur la fraternité qui seule peut accueillir durablement la fragilité. Mettre en place un processus de fabrication d'enfants ne résout rien. La vie est reçue comme un don, un don que nous sommes appelés à transmettre, à partager avec d'autres.

Le Conseil permanent remercie les parlementaires qui ont le courage de mettre en question la bonne conscience qui s'impose : leur témoignage restera pour la suite de l'histoire. La vie humaine est un don, tout être humain est un don qui mérite d'être accueilli par la société entière avec un infini respect. Il encourage les associations qui s'efforcent de mobiliser nos concitoyens sur ces sujets difficiles : le site internet de la Conférence des évêques relaie ici quelques-unes de leurs propositions.

Le Conseil permanent de la Conférence des évêques de France

« Notre évêque Robert » annonce sa renonciation à la charge épiscopale

Ce mois de juin 2021, Monseigneur Robert Wattebled atteint la « limite d'âge » de la charge épiscopale. L'échange qui suit (publié dans la revue diocésaine « Eglise de Nîmes » n°6, du 6 juin), aborde ce sujet...

Eglise de Nîmes : Père, vous atteignez l'âge de 75 ans, l'âge de la « retraite » pour les évêques. C'est la première fois que notre diocèse connaît cette situation. Comment les choses vont-elles se passer ?

Mgr Wattebled : Effectivement, à 75 ans révolus, les évêques en charge d'un diocèse sont priés de présenter au Saint-Père leur renonciation à la charge qui leur a été confiée. Cette disposition a été préconisée par le Concile Vatican II et c'est le pape Paul VI qui a précisé l'âge.

Au moment où l'acceptation par le Saint-Père de ma renonciation sera rendue publique je n'aurai donc plus la charge du diocèse, je resterai évêque, bien sûr, et je pourrai porter le titre d'évêque « émérite » de Nîmes.

EdN : *On connaîtra alors le nom de votre successeur ?*

Mgr : Pas forcément. Dans certains cas, la nomination du successeur est annoncée en même temps que l'acceptation de la renonciation de l'évêque en charge. Dans d'autres cas il se passe un certain délai entre l'acceptation de la renonciation et la nomination du successeur. Qu'en sera-t-il pour Nîmes ? Je l'ignore.

EdN : *S'il faut attendre encore après l'annonce de l'acceptation de votre renonciation, allez-vous rester pour « gérer les affaires courantes » ?*

Mgr : Non. Quand ma renonciation sera acceptée, le siège deviendra « vacant ». Le collègue des consultants devra alors élire un administrateur diocésain qui sera en charge du diocèse avec les consultants, avec la consigne de ne pas innover. C'est ce qui s'était passé au décès de Mgr Cadilhac : le Père Dalverny avait été élu administrateur diocésain.

Dans certains cas, il arrive que le Saint-Père désigne lui-même un administrateur (appelé « administrateur apostolique ») pour prendre en charge le diocèse avec les consultants.

EdN : *Quels liens allez-vous garder avec le diocèse de Nîmes ?*

Mgr : Des liens d'ordre spirituel bien sûr mais aussi d'ordre matériel. Je continuerai d'être pris en charge par le diocèse. Il est même prévu dans un document officiel que l'évêque émérite puisse recevoir « le bulletin diocésain et d'autres documents du même genre pour pouvoir être informé de la vie et des initiatives de son Eglise particulière » !

Mais évidemment, comme le dit le même document officiel, l'évêque émérite doit avoir soin de n'interférer en rien ni directement ni indirectement dans la conduite du diocèse. C'est pourquoi le plus simple pour moi et pour le diocèse est que je parte rendre service ailleurs que dans le Gard.

EdN : *Vous avez parlé des consultants sans préciser de qui il s'agit ...*

Mgr : Selon le droit de l'Eglise, c'est un collège de 6 à 12 prêtres choisis par l'évêque parmi les membres du Conseil du presbyterium qui, eux, sont en majorité élus par l'ensemble des prêtres. Le mandat des consultants est de cinq ans et se poursuit tant qu'il n'y a pas de nouvelle désignation.

Présentement, dans le diocèse, les consultants sont au nombre de sept. Ils ont été

nommé en décembre 2015 et il ne m'a pas semblé nécessaire de procéder à une nouvelle désignation en décembre 2020.

EdN : *Votre départ risque de coïncider avec la rentrée pastorale qui s'annonce chargée...*

Mgr : ... et nous espérons tous que la pandémie ne reviendra pas encore nous compliquer la vie ! Oui, la rentrée sera chargée.

Le Saint-Père nous demande à tous de préparer le Synode sur la synodalité dans l'Eglise (prévu pour 2023). L'ouverture de la phase préparatoire, célébrée à Rome les 9 et 10 octobre, sera célébrée dans les diocèses le 17 octobre.

La visite « ad limina » des évêques à Rome, plusieurs fois reportée, est programmée en septembre.

Nous aurons aussi à poursuivre le travail sur Laudato si (en lien avec l'assemblée de Lourdes début novembre) ainsi que sur Amoris laetitia (Exhortation du Saint-Père sur les familles) ...

Fin septembre devrait être publié le rapport de la CIASE, sur les abus sexuels dans l'Eglise. Nous devons revenir sur la lettre des évêques de France à ce sujet et mettre en œuvre les dispositions prévues ...

Tout cela fait beaucoup pour quelques semaines. C'est pourquoi j'aimerais dire un au-revoir çà et là dans le diocèse courant juillet, après le pèlerinage à Lourdes. Les célébrations dans les cathédrales pourront avoir lieu plus tard, quand ma renonciation aura été acceptée officiellement.

EdN : *Les mois prochains vont donc être marqués par l'incertitude et l'attente.*

Nous gardons souvenir de la longue attente après le décès du Père Cadilhac ...

Mgr : La situation nous appelle aussi à la confiance dans le Seigneur et dans l'Eglise. Ce sera une grâce de recevoir un évêque plus jeune avec son expérience et ses talents ! Le temps de l'attente est celui de la prière pour celui qui sera nommé. Ce pourrait être aussi – et je le souhaite vivement – celui de la réflexion sur ce qu'est un diocèse et sur le ministère de l'évêque. Les textes publiés en introduction du précédent numéro d'Eglise de Nîmes sont éclairants à cet égard. J'espère que nous aurons l'occasion d'en parler.

Le Carnet Paroissial

Obsèques : *Elise LAURAIRE, Françoise MONIER, Marie-Thérèse MAYALI, Fernande BERNARD, Louis AUJOLAT.*

Mariage : *Florian MICHAUD & Chloé RUIZ.*

Baptêmes : *Sayan et Karly Oosthuizen, Keïla Malté, Raphaël De Launay.*

Parcours Découverte St François

- **Samedi 19 Juin 10h/12h :** Parcours découverte St François (2018)
1, rue Mistral Alès (Avec possibilité de repas partagé avec ce que chacun apporte)

- **Samedi 26 Juin de 15h à 20h :** Parcours découverte 2021
Rencontre fraternelle et clôture/bilan de l'année pour l'ensemble des groupes et fraternité « franciscain » à Cabanoule. . (Contact Sr Pierre Marie 06 80 70 05 36)